## Club Ecomobilité – Message du 12 novembre 2023

Numérique

Mobilité durable

Véhicule connecté

Innovation

Ville intelligente

Territoire

Développement urbain durable

Données ouvertes Energie renouvelable

**Environnement** 

Gouvernance

Les nouvelles de cette semaine se rapportent aux énergies renouvelables et des systèmes qui permettent de les transporter et de compenser leurs irrégularités.

Politique européenne d'énergie renouvelable: L'Union Européenne (Parlement et Conseil), constatant que la part d'énergies renouvelables est très variable dans les États Membres, vient d'adopter une nouvelle directive "RED III" qui précise et complète les définitions de ces énergies, des procédures pour la création des unités qui en produisent pour les harmoniser et fixe des objectifs nationaux de parts de consommation minimales et des objectifs sectoriels, notamment pour les transports et le bâtiment. Pour consulter la présentation qu'en fait le média pv magazine ainsi que les commentaires d'un **expert** en droit de l'environnement : Article (urba2000.com)

Énergies renouvelables en France: Le service statistique du Ministère de la Transition Energétique vient de publier l'édition 2023 des Chiffres clés. Il s'agit de données 2022 arrêtées en avril 2023 destinées à suivre l'évolution des différents types d'énergies dans notre pays avec une mise en perspective internationale. Le document rappelle aussi les objectifs à l'horizon 2030 de la loi énergie-climat : 40% d'électricité d'origine renouvelable (contre près de 28% en 2022), 38% de chaleur et de froid d'origine renouvelable (contre 27,2%), 15% d'énergies renouvelables dans les transports (contre 8,9 %) Article (urba2000.com)

Réseau européen de gaz hydrogène : la transformation d'un gazoduc existant pour relier (30 km) l'électrolyseur du Port de Rotterdam, qui se trouve dans l'extension du parc industriel Maasvlakte, à la raffinerie de gaz Shell à Pernis vient de commencer. Selon le Site H2-Mobile, il s'agit d'un premier maillon aux Pays-Bas du réseau partiellement financé par l'Union Européenne des 28000 km de l'"European Hydrogen Backbone" (en français « épine dorsale hydrogène européenne ») qui devrait être opérationnelle en 2040. D'autres projets analogies de transformation sont à l'étude, de manière à accélérer la mise à disposition de ce réseau sans avoir à trouver la place indispensable pour créer de nouvelles infrastructures. Article (urba2000.com)

**Éoliennes**: Une structure **innovante** éolienne en mer va, selon l'Usine Nouvelle, être testée par l'entreprise norvégienne World Wide Wind (WWW). L'idée est de concentrer dans une perche les deux hélices qui tournent dans le vent en sens inverse, le flotteur qui reste en surface et le générateur qui sert de contrepoids au système tournant. Le premier **prototype** aura une



longueur de **19 m**, mais le **projet** est de construire des unités d'exploitation de **400m** de haut. Article (urba2000.com)

Transfert d'énergie: les STEP (Station de transfert d'énergie par pompage-turbinage) sont les premières installations dédiés à stocker de l'énergie pour pallier les écarts entre la production et la consommation d'électricité. Le reportage du site révolution énergétique sur la STEP de Revin (Ardennes) au moment de sa maintenance donne l'occasion de présenter le fonctionnement de ces 6 installations construites dans les années 1970 - 1980 au moment du développement du nucléaire en France. A ce moment le turbinage de l'eau stockée à l'automne dans les barrages permettait de faire face à la pointe de consommation des jours d'hiver. Pour pouvoir exploiter le parc nucléaire en évitant les intermittences, la centrale de Grand'Maison en Isère peut injecter une puissance de 1.790 MW dans le réseau. Celle de Revin peut le soutenir par ses 720 MW pendant 5h30. Aujourd'hui ces STEP contribueront, comme les batteries et les turbines gaz, à pallier aux irrégularités des énergies renouvelables. Pour plus d'informations et des photos sur les éléments qui ont été démontés pour ces opérations : Article (urba2000.com)

Événement Climate Chance : lundi 20 novembre de 14:00 à 19:30 à l'Académie du Climat (2 pl. Baudoyer, 75004 Paris) . Le Bilan mondial de l'action climat 2023 qui est la 6éme édition annuelle de l'Observatoire de Climate Chance, fait un point dans l'évolution des émissions et des mesures prises pour les réduire. Il décrit de façon synthétique les efforts importants de nombreux acteurs publics et privés, mais aussi les puissants phénomènes qui réduisent leur effet. Cette analyse internationale est aussi un plaidoyer pour la transparence. Pour lire le document et s'inscrire Article (urba2000.com)

Bien à vous,

Jean-François JANIN et Philippe DELCOURT.

